

Compte-rendu des CAP Locales réunies le 24/06/08

Mouvements de mutation au 01/09/08

CAP des Contrôleurs / Contrôleurs Principaux : Un maigre mouvement qui s'est amélioré en cours de réunion.

La situation :

Une arrivée prioritaire, Claudine LABORDE, actuellement programmeur au D I de Bordeaux, qui a une préférence pour le secteur de Bayonne ; un départ, Melle Françoise STIOPHANE de la Paierie Départementale pour l'ENT. Ce mouvement représente donc au mieux une opération blanche pour le département.

Par ailleurs, les documents remis aux élus donnent connaissance d'absences à venir d'ici la fin de l'année dans plusieurs postes (demandes déposées de retraite, de congés longue maladie). En B, elles affecteront la TP Pau, Pau CH, St Jean de Luz, St Jean Pied de Port, Anglet, la TG.

Dans cette catégorie, 16 collègues souhaitent changer de poste(s) ou être sédentarisés (cas des agents qui occupent un emploi en compensation du temps partiel « ctp »).

Les mouvements :

L'administration locale propose initialement les mouvements de contrôleurs suivants :

Nom de l'agent :	Vient de :	Affecté à :	Observations :
MARTIN Jocelyne	TPM Bayonne	Anglet (ctp)	En prévision de départs
LABORDE Claudine	DI TG 33	TPM Bayonne	En remplacement de Mme MARTIN
VALLAT Francis	Ustaritz	Hasparren	Permutation avec Christophe INCHAUSTI (voir tableau C)

Peu de satisfaction donc si l'on se réfère au nombre des demandes. Pour la CGT ce faible mouvement initial est révélateur des effets néfastes de la politique menée à coup de suppressions massives d'emplois. Résultat, la situation est quasi bloquée alors qu'il y a urgence à satisfaire des personnels et des postes en souffrance d'effectifs.

Concernant l'arrondissement de Bayonne, les élus de la CGT, évoquant l'attente de plusieurs collègues, ont signalé leur désapprobation du non-respect de l'ancienneté de demandes déposées, qui a tendance à se répéter. Pour la permutation entre Ustaritz et Hasparren, nous en sommes heureux pour les collègues concernés, mais 2 autres contrôleurs en droit d'obtenir Hasparren par l'ancienneté de leur demande voient leurs possibilités se réduire fortement. Les élus de la CGT ont demandé qu'une attention particulière y soit portée à l'occasion des prochains mouvements susceptibles de se dessiner avec l'affectation au 1^{er} décembre 2008 des contrôleurs par liste d'aptitude.

Pour l'arrondissement de Pau, c'est un fait, plusieurs postes connaissent des difficultés de fonctionnement et le déficit d'emploi va se creuser avec les départs annoncés. Pour autant, les représentants de chaque organisation syndicale sont intervenus pour indiquer que des demandes ne pouvaient s'éterniser. Les mutations de Patrick BAZET pour Pau CH, et de Marie Christine BEES pour la Paierie, ont ainsi été relancées. Contrairement à la position prise lors de la CAP du 17 avril dernier, le TPG y donne une suite favorable.

Ce qui conduit au mouvement complémentaire suivant :

Nom de l'agent :	Vient de :	Affecté à :	Observations :
BAZET Patrick	Thèze	Pau CH au 1/11/08	En prévision de départs (Pau CH :-2,02)
BEES M- Christine	TP Pau	Paierie	En prévision de départs (Paierie : - 3,13)

Le vote portant sur l'ensemble des mouvements, les élus de la CGT ont bien sûr relevé les avancées intervenues en cours de CAP mais se sont abstenus en raison des insuffisances d'emploi constatées quelles que soient les solutions trouvées pour faciliter les mutations, et pour leur attachement à la règle de l'ancienneté des demandes.

CAP des AAP / AA : vraiment le minimum.

La situation :

Une arrivée prioritaire, Mme Martine BORDES, en poste à Royan (17) mais installée dans la région de Salies ; un départ dans l'Isère de Mme Virginie FAURE (TP Pau).

En C, d'autres départs en instance d'ici la fin de l'année (retraite, demande de dispo) concernent Anglet et la TG.

10 collègues souhaitent changer de poste(s) ou être sédentarisés (agents qui occupent un emploi en compensation du temps partiel « ctp »).

Les mouvements :

Dans cette catégorie l'administration locale propose les seuls mouvements suivants :

Nom de l'agent :	Vient de :	Affecté à :	Observations :
BORDES Martine	Royan (17)	St Palais	Sur emploi vacant
INCHAUSTI Christophe	Hasparren	Ustaritz	Permutation avec F.VALLAT (B)

L'affectation de Mme BORDES à St Palais est particulièrement bénéfique pour ce poste qui fonctionne depuis trop longtemps en sous effectif.

Compte tenu de la situation de l'emploi défavorable sur plusieurs postes de Pau, les rares possibilités qui existaient sont restées vaines.

Même si le débat a été porté dès la CAP des B, la demande de mutation d'un agent de catégorie C d'Hendaye, pour plusieurs postes de la Côte Basque, a suscité des échanges entre l'administration et les élus des personnels.

La trésorerie d'Hendaye fait souvent l'objet de discussions lors des CAP de mutations car elle connaît régulièrement des tensions internes. Ce poste est devenu ces dernières années une véritable plaque tournante de personnels qui ne souhaitent pas y rester.

Notre collègue, issu de la DGI, est arrivé l'an dernier à la TG de Pau, 'Service du Domaine', puis a obtenu sa mutation pour Hendaye le 1^{er} avril 2008. Il considère que les conditions d'adaptation au sein de ce poste ne lui sont pas facilitées. Pour l'heure le TPG estime une nouvelle mutation prématurée et a indiqué qu'il le recevrait.

Une possibilité de mutation avait été proposée par les élus de la CGT en permettant de satisfaire la demande d'un agent de la TP de Bayonne pour l'emploi de la redevance audiovisuelle laissé vacant depuis le 01 juin 2008. Cet emploi, basé à Bayonne, est en réalité rattaché à la TG. Devant notre insistance, le TPG a reconnu ce que nous pressentions, à savoir que l'emploi est bel et bien supprimé.

Les mêmes causes provoquant les mêmes effets, les élus CGT en C, comme lors de la CAP des B, se sont abstenus lors du vote.